

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2019 (18H30)

Président : Monsieur FONTERAY Jean-Luc, Maire

Présents : Monsieur BURTEAU Gilles - Madame BERTRAND Catherine - Monsieur MALDEREZ Alain - Mesdames COURTOIS Nadine - MENDEZ Emmanuelle - VIARD Marie-Laure - Messieurs MEUNIER Julien - THEVENOUD Guy - Madame BAILLY Monique - Monsieur MOREAU Didier

Excusée : Madame DESBAS Cathy

Absents : Madame THOMAS Céline - Monsieur BARITEL Cédric

Monsieur MALDEREZ Alain est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 07 octobre 2019.

- RENOUELEMENT UNITE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES :

1) Consultation maîtrise œuvre et missions annexes :

Le Maire présente l'analyse des offres faite par l'ATD :

- maîtrise d'œuvre : (mise en ligne sur la plate-forme de dématérialisation Territoires Numériques) 3 offres reçues : la mieux-disante est celle de la société SINBIO à MUTTERSHOLTZ (67). Le montant total de l'offre, qui pesait pour 30% dans l'analyse, est de 39 432 € TTC avec la mission de base et la mission complémentaire relative à la rédaction du dossier « cas par cas » et « loi sur l'eau » ;
- relevé topographique : (consultation directe de 3 géomètres) 3 offres reçues : la mieux-disante est celle du Cabinet CMG MONIN à CLUNY pour un montant de 864 € TTC ;
- étude géotechnique : (consultation directe de 5 cabinets) 3 offres reçues : la mieux-disante est celle de la société GEOTEC à QUETIGNY (21) pour un montant de 3 252 € TTC ;
- Mission CSPS (Coordination Sécurité Protection de la Santé) (consultation directe de 5 cabinets) 5 offres reçues : la mieux-disante est celle de la société APAVE à DIJON (21) pour un montant de 2 268 € TTC.

Les marchés et contrats seront signés avec les attributaires mieux-disants par le Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal.

2) Convention avec l'agence de l'eau pour financement :

Le Maire expose les règles de financement du 11^{ème} programme (2020-2022) de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse qui nécessitent de signer un contrat, d'une durée de 3 ans, entre cette Agence, la Communauté de Communes du Clunisois et les communes intéressées pour obtenir des aides financières [uniquement pour les communes classées en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)] à fin 2018.

Le taux de financement n'est pas connu à ce jour mais il pourrait atteindre 50% pour des études et 70 % pour des travaux.

En application de notre schéma directeur, au vu de l'étude de renouvellement de notre unité de traitement et des travaux qui s'en suivront, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ce contrat pour la commune de Salornay.

- VENTE DE BOIS :

Le Conseil Municipal retient l'offre d'achat de M. LEVEQUE à SUIN à 5.5 € le stère, pour le bois sur pied des parcelles 52, 53 et 54 du bois de Cras (environ 305 m³). L'ONF est chargé de la contractualisation de cette vente.

- PROJET SERVICE CIVIQUE :

L'Adjoint, Alain MALDEREZ, présente le projet de recrutement d'un jeune volontaire en « Service civique », en répondant à une sollicitation, et avec l'appui financier et technique, de la région Bourgogne Franche Comté. Cette mission est prévue sur une durée de 8 mois, sur le temps scolaire et périscolaire à raison de 26 heures par semaine dont 20 heures d'animation, principalement avec les enfants.

Ce projet permettrait de répondre aux besoins de liens entre l'École et la bibliothèque de Salornay, soutenir les enseignantes et les bénévoles de la bibliothèque de Salornay dans l'animation au service des enfants et bénéficier de la ressource des bibliothécaires de la Communauté de Communes du Clunisois.

Les objectifs de ce projet sont de développer la lecture-plaisir chez les enfants et favoriser l'accès à la culture à travers le livre.

L'organisme agréé d'accompagnement de ce projet est la Mission Locale AILE SUD BOURGOGNE.

Le Conseil Municipal approuve ce projet, sollicite l'aide régionale prévue et autorise le Maire à signer tout document relatif à cette mission.

- CHANTIERS ET DOSSIERS EN COURS :

- Extension boucherie :

Le Maire informe le Conseil Municipal que les marchés de travaux, sur procédure adaptée, ont été signés par le Maire le 22/10/2019 dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal (décision du 14/10/19), avec les entreprises suivantes :

- pour le lot N° 1 : Terrassement - Maçonnerie : avec l'entreprise GEORGES BOUHET à DIGOIN - 71160 -, pour un montant de 33 621.12 € HT ;
- pour le lot N° 2 : Charpente Couverture Zinguerie : avec l'entreprise SAS ALAIN PIGUET à SANCE - 71000 - pour un montant de 5 687.87 € H.T ;
- pour le lot N° 3 : Menuiseries métalliques : avec l'entreprise SARL MENUISERIE PENIN-JOMAIN à CLUNY - 71250 -, pour un montant de 6 555 € HT ;
- pour le lot N° 4 : Plâtrerie Peinture Isolation : avec l'entreprise GUILLOTIN PATRICK à CLUNY - 71250 -, pour un montant de 4 691 € HT ;
- pour le lot N° 5 : Enduit façade : avec l'entreprise PINTO FRERES RAVALEMENT à DIGOIN - 71160 -, pour un montant de 2 280 € HT ;
- pour le lot N° 6 : Carrelage : avec l'entreprise SAS CARRELAGES BERRY à SAINT ANDRE DE BAGE - 01380 -, pour un montant de 2 759 € HT ;
- pour le lot N° 7 : Electricité courants forts faibles : avec l'entreprise ERIC MONTEIL à LA VINEUSE SUR FREGANDE - 71250 -, pour un montant de 2 503.34 € HT ;
- pour le lot N° 8 : Chauffage Ventilation Plomberie Sanitaires : avec l'entreprise SARL DUTRION-COLAS à CLUNY - 71250 -, pour un montant de 2 508.82 € HT.

L'ordre de service de démarrage des travaux a été donné le 04 novembre 2019, pour la préparation du chantier.

- **Acquisition partielle propriété GROSJEAN** : l'acte notarié du garage et du jardin a été signé le 31 octobre 2019 ; le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer le dossier de déclaration de travaux afin de créer une ouverture pour l'accès à ce local à partir de l'impasse de la salle polyvalente. La construction du mur de séparation intérieure du bâtiment sera réalisée par les employés communaux.

- **Végétalisation du cimetière** : une réunion publique d'information est prévue le 15 novembre 2019. Tous les conseillers seront conviés à la réunion de préparation de l'aménagement envisagé.

- **Lotissement les Tilles** : les travaux de voirie définitive sont en cours par l'entreprise COLAS, titulaire du marché signé en 2015 pour la viabilisation.

- **Grand Pont** : la réception définitive des travaux a été faite le 28 octobre 2019.

- **Plan géométral du secteur d'Angoin** : le retour, après restauration par Mme LANDRY, est prévu le 18 novembre 2019. Le Maire rappelle que ce plan sera numérisé par le Conseil Départemental puis stocké aux Archives Départementales, une copie sera conservée en mairie, la version numérique permettant d'en faire des tirages.

- **Borne de recharge pour véhicules électriques** :

Suite à la convention signée avec le SYDESL pour le transfert de la compétence relative à la création et gestion de bornes de recharge de véhicules électriques, la mise en service de la borne par le SYDESL, en lien avec ENEDIS, sur le parking de covoiturage est prévue cette fin d'année. Un abonnement sera souscrit par la commune auprès du fournisseur d'énergie.

- **QUESTIONS DIVERSES** :

Le Maire :

- rend compte de la réunion du Conseil d'école du 5 novembre ;
- rappelle l'organisation du repas des personnes âgées le jeudi 12 décembre à la salle polyvalente ;
- informe des décisions prises, sur délégation du Conseil Municipal, de non préemption suite aux Déclarations d'Intention d'Aliéner :
 - . N° 11/2019 : reçue le 10/10/19 pour la maison et le terrain cadastrés F 383 et 390 au 8, rue de l'Abattoir, appartenant à M. GELIN Louis à SALORNAY-sur-GUYE ;
 - . N° 12/2019 : reçue le 17/10/19 pour le bâtiment et les terrains cadastrés C 718 et C 719, au 5, ZA de la Courbe, appartenant à la société JLJ à DOMPIERRE-sur-VEYLE (01);
 - . N° 13/2019 : reçue le 22/10/19 pour le bâtiment et le terrain cadastrés F 500 et F 1086 au 37, Grande rue, appartenant à Mme GROSJEAN Jacqueline à ST GEORGES D'ESPERANCHE (38) et M. GROSJEAN Georges à DIGOIN.

Mme COURTOIS signale que le mur de soutènement de la rue du Dr Rérolle à Angoin, vers les nouvelles constructions, est bas et peut présenter un risque. La situation sera étudiée.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 10 décembre 2019.